

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

Reboisement au bois des Châlots



Pioche en main, le premier magistrat a participé activement à la plantation des nouvelles essences aux Châlots.

Il y a quelques jours de cela, l'agent ONF du secteur, Marc Leclère, était au bois des Châlots. Non pas pour marteler quelques arbres mais pour en apporter afin que de nouvelles essences y soient replantées. En effet, dans son véhicule, il ne transportait pas moins de quarante-cinq arbres que cinq espèces différentes.

Cette parcelle, qui est contiguë au verger des Châlots avait été coupée il y a trois ans. Les sapins, à l'époque, étant touchés par le scolyte. Et au cours de l'année, les services techniques y ont effectué un gros nettoyage, préparant le sol à une future plantation.

L'agent ONF, outre les arbustes, a apporté de nombreux conseils aux présents qui effectuaient la plantation, dont le premier magistrat, Gilles Dubois qui, pioche en main, a creusé la terre pour y mettre les arbres de demain.

Au sujet de ceux-ci, Marc Leclère a précisé que « ce sont de nouvelles essences, plus adaptées aux nouvelles conditions climatiques qui ont été plantées, celles-ci plus résistantes au climat et plus adaptées au sol ».

Pin de Salzman, châtaignier, alisier torminal, noisetier de Bizance et liquidambar sont donc les nouvelles essences qui vont pousser aux Châlots pour, dans quelques années, atteindre des hauteurs variant de 20 mètres pour certains, allant jusqu'à 25 pour d'autres.

Pour la mise en terre des plants, l'agent ONF donnait une dernière information aux travailleurs du jour : « Ne recouvrez pas les plants avec de la terre gelée, cela pourrait brûler les racines ». Et comme en ce matin, la terre était gelée en surface, le conseil était des plus judicieux...

• **aa**

aa